



Avril 2024

Mairie – 1 Place de la Mairie
85480 SAINT HILAIRE LE VOHIS
Tél. : 02.51.46.84.93 – Fax 02.51.46.99.17
mail : mairie@sthilaire-levohis.fr

Infos municipales

📁 Compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2024

Présents : CORNIERE J.L. CHAIGNEAU D. MOREAU L. COULON D. GRELAUD S. LOUINEAU A. MAQUIGNON C. METAY C. SACHOT V. TEXIER R. PICARD V. CHACUN B.

Excusés : POIRON A. PRAUD C.

Absents : BOURASSEAU I.

Secrétaire de séance : Vincent SACHOT

📁 Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 février 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

📁 Décisions du Maire

Décisions prises par le Maire suite à la délégation donnée par le Conseil Municipal

Décisions	Entreprises	Montant
Transport en car visite Sénat	AVITA Voyages – Chantonnay	3 270,00 € TTC
Changement pneus tracteur	CHOUTEAU Pneus – La Roche sur Yon	1 559,64 € TTC
Raccordement électrique restaurant scolaire	ENEDIS – La Roche sur Yon	10 923.84 € TTC
Location broyeur de branches	NEW LOC – Chantonnay	746,64 € TTC
Changement vérin chargeur du tracteur	SAS CHARRIER – Bournezeau	1 797,82 € TTC
Relevé topographique rue de l'Europe pour travaux d'assainissement	CEMEAU – Chavagnes en Paillers	1 170,00 € TTC
Passage camion hydrocureur rue des Acacias (prix pour 1 h)	SAUR – La Roche sur Yon	383,52 € TTC

📁 Taux d'imposition 2024

Les taux de référence communaux sont fixés comme suit pour l'année 2024 :

- Foncier bâti	28,35 %
- Foncier non bâti	42,12 %
- Taxe habitation résidences secondaires	21,34 %

📁 Budget 2024 : Commune, Assainissement, Lotissement les Aulnes et Lotissement Les Jardins du Lavoir

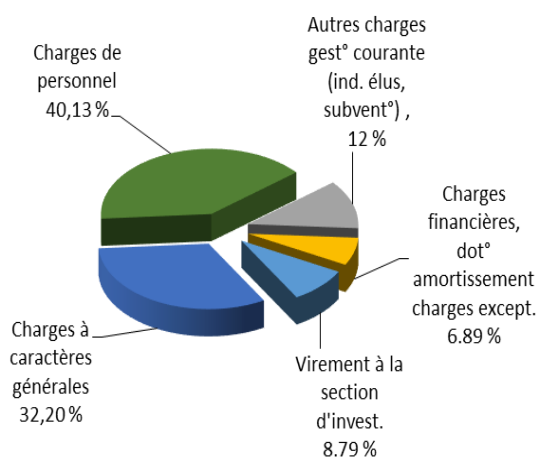
Les budgets Commune, Assainissement et Lotissements s'équilibrent comme suit :

📁 Budget Commune :

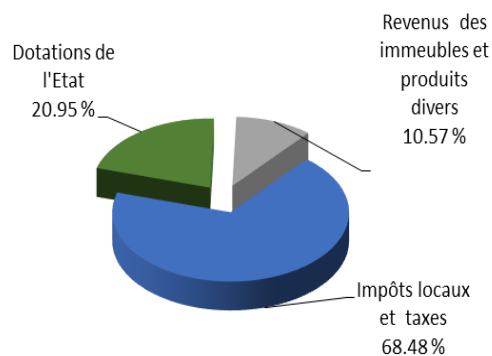
* section de fonctionnement

887 333,00 €

Dépenses



Recettes



Détail des dépenses

Eau, électricité, alimentation (cantine et accueil périscolaire), combustible, carburant, achats divers, fournitures administratives et scolaires, livres bibliothèque, entretien des terrains, voirie, bâtiments et matériel, assurances, maintenances diverses, documentation, formation, indemnité comptable, fête et cérémonie, imprimés, frais de transport piscine école, frais postaux et téléphoniques, taxes foncières, frais de personnel, indemnités aux élus, participation service incendie, SIVU transport scolaire, participations écoles extérieures, subventions, intérêts des emprunts, amortissement, dégrèvement jeunes agriculteurs, virement à la section d'investissement.

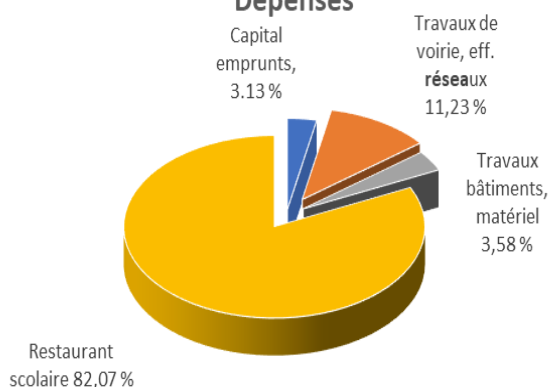
Détail des recettes

Redevance antenne relais, concessions cimetière, participation des familles (cantine et accueil périscolaire), impôts locaux et diverses taxes, dotations de l'Etat et compensation, locations salle municipale et logements communaux.

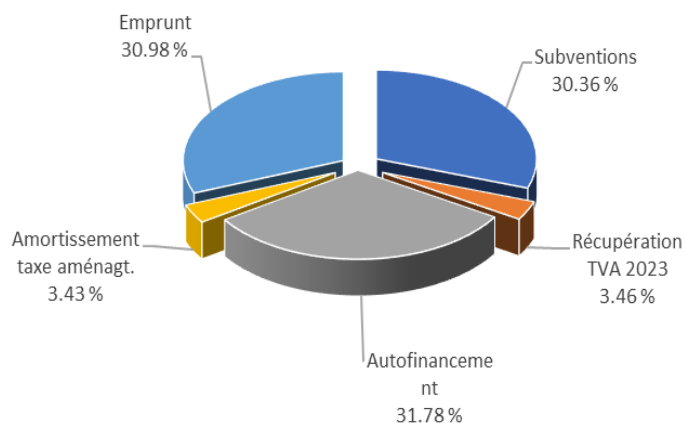
* Section d'investissement

1 599 714 €

Dépenses



Recettes



Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

Détail des dépenses

Remboursement capital des emprunts,
Voirie : Travaux VC La Pouzaire, Le Plessis, Les Gâts, Chadeau, Les Forges, Pion, La Ritaudière, chemin rue des Petites Maisons, achat de panneaux.

Bâtiments : Construction d'un restaurant scolaire, travaux divers bâtiments (Mise en sécurité cloches, mise en conformité paratonnerre église, Le coin à Jeannot : éclairage extérieur, robinet de puisage et stèle).
Détail des recettes
Remboursement de la TVA sur les travaux de 2023, amortissement des participations versées au SyDEV, Excédent de fonctionnement 2023 et virement de la section de fonctionnement Subventions : fonds de concours de la communauté de communes, subventions chaufferie bois, voirie 2024 et restaurant scolaire, taxe d'aménagement, emprunt

🔗 **Budget assainissement :**

* section d'exploitation	73 397,24 €
* section d'investissement	186 425,42 €

🔗 **Budget lotissement Les Aulnes**

Tous les lots étant vendus, les travaux de voirie définitive seront réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2024.

* section de fonctionnement	75 645,00 €
-----------------------------	-------------

🔗 **Budget lotissement Les Jardins du Lavoir**

5 lots ont été vendus en 2023 et 2 sont actuellement réservés.

* section de fonctionnement	336 597,98 €
* section d'investissement	295 000,00 €

🔗 **Budget lotissement Divers Terrains**

Ce budget a été clôturé au 31 décembre 2023.

🌈 **Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de la nomenclature comptable M57**

Par délibération du 3 novembre 2022, la Commune a adopté la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans ce cadre, le Maire est autorisé à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé,

Il informera le Conseil Municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

🌈 **Révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) – Débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)**

Par délibération du 25 janvier 2023, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay a prescrit la révision n° 1 du PLUi. Elle est actuellement en cours et devrait être approuvée à la fin de l'année 2024 ou au début de 2025.

La révision du PLUi impose un débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) dans les conseils municipaux avant le Conseil Communautaire du 24 avril 2024. Le PADD a été établi lors de l'élaboration du PLUi.

La portée des évolutions envisagées affecte très sommairement le contenu du PADD. Les ajustements soumis au débat concernent essentiellement les aspects suivants :

- Inscription dans le PADD d'un objectif de consommation d'espace naturel, agricole et forestier (ENAF) autour de 90 ha pour la période 2021-2030 ;

- Des densités de logements revues dans les bourgs secondaires pour correspondre aux différentes formes urbaines
- L'intégration des villages, répondant à certaines conditions, comme forme d'urbanisation supplémentaire.

Le Conseil Municipal a pris acte du débat portant sur les orientations générales du PADD.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'évaluer les transferts de charges entre la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et les communes membres. Elle est composée d'au moins un représentant par commune.

La compétence relative au « versement du contingent départemental pour les secours et la lutte contre l'incendie au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ayant été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay au 1^{er} janvier 2024, la CLECT a établi son rapport sur l'évaluation financière de ce transfert.

De ce fait, l'attribution de compensation versée à la commune par la Communauté de Communes s'élèvera à 162 510,10 € par an au lieu de 178 231 € auparavant (- 15 720,90 € correspondant à la participation au SDIS au titre de l'année 2023).

Participation au Centre Médico-Scolaire de Chantonnay – années 2021/2022 et 2022/2023

Les frais engendrés par le centre médico-social de Chantonnay (loyer, entretien des bâtiments, fournitures administratives, matériel informatique, affranchissement...) sont supportés par la ville de Chantonnay.

Afin de compenser une partie des frais, la ville de Chantonnay a fixé la participation des communes à 0,50 € par enfant rattaché au Centre Médico Scolaire.

La participation de la Commune de Saint Hilaire le Vouhis s'élève à :

- 59 € pour l'année scolaire 2021/2022 – 118 élèves,
- 54.50 € pour l'année scolaire 2022/2023- 109 élèves.

Enquête publique pour l'extension d'une unité de méthanisation S.A.S. SAINTER METHANISATION – avis de la commune

La société SAINTER Méthanisation exploite une unité de méthanisation sur la commune de Sainte-Hermine. SAINTER Méthanisation prévoit une augmentation de la capacité de traitement de son site et l'évolution de son gisement. Ces évolutions impliquent la modification des quantités de matières et de déchets non dangereux traitées par le site et la mise à jour du plan d'épandage pour intégrer le nouveau gisement.

Ce projet d'extension est soumis à enquête publique prescrite par arrêté préfectoral qui aura lieu du 25 mars au 19 avril inclus.

La commune de Saint Hilaire le Vouhis est incluse dans le périmètre d'affichage et concernée par le plan d'épandage. Dans ce cadre, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette extension.

Personnel communal – service administratif : proposition de modification de temps de travail

Le service administratif est assuré par 2 agents (1 agent à temps complet et 1 agent à temps non complet : 26 heures 25 hebdomadaires).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'augmentation du temps de travail de l'agent à temps non complet qui passerait à 31 heures 20 hebdomadaires au lieu de 26 heures 25 actuellement. L'avis du Comité Technique qui se réunira le 13 mai, est sollicité à cet effet.

🇪🇺 Elections européennes – 9 juin 2024 : Permanences au bureau de vote

Les élections européennes auront le 9 juin 2024. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures. Le planning des permanences au bureau de vote est établi à cet effet.



Infos diverses

📌 Recensement – journée défense et citoyenneté

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent **OBLIGATOIREMENT** venir se faire recenser auprès des services de la Mairie.

Qui doit se faire recenser ?

Tous les français âgés de 16 ans, filles et garçons, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire.

Où se faire recenser ?

A la mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Quels sont les effets ?

Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Et l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

De plus, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



📌 Bibliothèque « Au pré des livres » - planning des permanences

La bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 16 heures à 18 heures 30
- Le jeudi de 9 heures à 12 heures (1 fois par mois durant les périodes scolaires),
- Le vendredi de 16 heures à 18 heures (durant les périodes scolaires)
- Le samedi de 10 heures à 12 heures
- Le samedi de 14 heures à 17 heures (durant les périodes scolaires).

Mois	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avril	3		5	6
	10	11	12	13
	17		19	20
				27
Mai				4
			10	11
	15	16	17	18
	22		24	25
	29		31	

📌 Nouveau sur la commune : Alice PICARD, coach sportive à domicile

Alice PICARD, coach sportive indépendante, propose des programmes personnalisés pour accompagner individuellement ses clients dans leur recherche de bien-être, perte de poids ou tonification.

En plus de ses services individuels, elle prévoit d'organiser des cours collectifs dans la commune, adaptés aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans, comprenant des activités telles que le training, le renforcement musculaire et la détente.

Son approche attentionnée offre à chacun la possibilité de s'engager dans une pratique sportive bénéfique pour le corps et l'esprit, quelle que soit son objectif de remise en forme.

N'hésitez pas à contacter Alice au 06 37 41 84 07 pour plus de renseignements.

« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse » Nelson Mandela.

🏹 ARMADA- 8 juin 2024 – ARMATHLON #2

Bonjour à toutes et à tous !

ARMADA est heureux de vous annoncer la 2ème édition de son ARMATHLON.

Venez nous rejoindre et tentez de gagner le championnat de jeux toujours aussi déjantés, lors d'un après-midi rempli de bonne humeur.



Retrouvez-nous samedi 8 juin à 13h30 « Au coin à Jeannot », début de la récréation 14h !

3 étapes à suivre, c'est facile :

- Créer équipe de 3 joyeux luron(e)s (à partir de 13 ans)
- Choisir un nom
- S'inscrire (obligatoire) et régler la participation de 12€

Pour vos joli(e)s mômes de – de 13 ans, un espace « jeux libres » et gratuit sera à disposition tout au long du championnat car eux aussi auront le droit de s'amuser pendant que vous êtes occupés à défier tonton, mamie ou le voisin !!

La journée ne s'arrêtera pas là, nous vous proposons une soirée OUVERTE A TOUS.

A partir de 20h, venez nous faire rêver avec votre voix douce et mélodieuse lors d'un karaoké gratuit.

Sur place, de quoi vous désaltérer et vous restaurer (sur inscription), plus d'informations à venir.

Surveillez vos boîtes aux lettres, les bulletins d'inscriptions vont bientôt arriver. Vous pouvez aussi nous suivre sur le Facebook Armada asso et Instagram armada_asso.

On a hâte de vous retrouver.

La team ARMADA

🏹 L'Outil en mains

L'outil en main s'adresse aux enfants de 9 à 14 ans, il a pour but d'initier les jeunes aux métiers manuels. Il est maintenant bien installé dans le paysage de notre communauté des communes.

Dans le cadre de la préparation de la saison 2024 – 2025, des portes ouvertes auront lieu **le samedi 6 avril de 11 heures à 12 h 30**. Les inscriptions seront prises sur place.

Ces portes ouvertes se déroulent dans le cadre de la semaine des JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art). Comme par le passé les places seront limitées à 44 enfants.

🏹 Agenda des manifestations

AVRIL

Dimanche 7	Pêche à la truite	GPCV Société Chasse La Méoudrée
Samedi 20	Pêche à la truite – Etang de Vrignon	Mézoudrée
Dimanche 21	Randonnée pédestre	CPEAEP

MAI

Mercredi 8	Commémoration de la Victoire de 1945	Commune/UNC-AFN
------------	--------------------------------------	-----------------